

MANIFESTE

POUR LA JEUNESSE PARISIENNE

À l'attention des candidat·e·s aux municipales 2026



MISSION
LOCALE
DE PARIS

Les
Missions
Locales

Madame, Monsieur le/la candidat(e),

L'urgence est au renforcement de l'action publique en faveur de la jeunesse !

Près de 330 000 jeunes de 16 à 25 ans vivent à Paris, dont plusieurs dizaines de milliers en situation de précarité scolaire, sociale ou professionnelle.

La Mission Locale de Paris, association loi 1901 exerçant une mission de service public depuis près de 40 ans, est l'acteur central de leur insertion sociale, professionnelle et citoyenne : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits, citoyenneté.

21 000
jeunes par an

Chaque année, près de 21 000 jeunes bénéficient de l'accompagnement global de la Mission Locale de Paris via ses implantations sur l'ensemble du territoire parisien, ce qui représente 3 jeunes NEETs (ni en emploi, ni en formation, ni en études) sur 4.

L'avenir de Paris et son développement se jouent aussi dans les trajectoires de ces jeunes. C'est pourquoi, nous nous adressons à vous qui avez à cœur de faire de Paris une ville où toutes les jeunes s'insèrent dans notre tissu urbain et s'épanouissent dans leur vie de parisien.ne.s.

NOTRE ASSOCIATION EST AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

La Mission Locale de Paris est l'association parisienne pour la jeunesse, opérateur central de l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne des 16-25 ans. Elle intervient dans 35 quartiers populaires. Cela représente plus de 427 000 habitant·e·s. Elle couvre l'ensemble du territoire parisien, à travers ses 6 sites d'accueil, sa forte présence au sein de Quartier Jeunes et ses nombreuses actions dites "hors-les-murs".

Notre spécificité : un accueil inconditionnel de tous les jeunes du territoire et une approche globale et personnalisée de l'accompagnement.



Nous intervenons pour répondre aux besoins les plus cruciaux des jeunes :

- **En insertion sociale** : logement, santé et santé mentale, handicap, mobilité, alimentation, accès aux droits, ressources, justice, protection de l'enfance.
- **En insertion professionnelle** : projet professionnel, formation, alternance, immersion en entreprise, accès à l'emploi, création d'entreprise.
- **En insertion citoyenne** : sport, culture, citoyenneté ; incitation à l'engagement et promotion des services civiques.

Notre proposition d'accompagnement repose sur une relation de confiance et d'égal à égal dans laquelle les conseiller·e·s et les jeunes agissent ensemble à la recherche des solutions.

Enfin, il s'agit de favoriser les rencontres entre les jeunes par l'action collective qui permet de rompre l'isolement, promouvoir l'entraide et favoriser la mise en réseau.

LA MISSION LOCALE DE PARIS : UN IMPACT MESURABLE ET UNE OPTIMISATION DES DENIERS PUBLICS

Chaque année, notre impact auprès des jeunes se confirme :

21 000
jeunes accompagné·e·s

52 000
jeunes en contact avec nos services
La première étape avant un accompagnement effectif

50 %
des jeunes accompagné·e·s accèdent à une solution d'insertion (emploi, alternance, formation, rescolarisation)

Plus de 7 000 entrées en emploi, dont 2 500 emplois durables.

+ 21 %
de progression des immersions en entreprise et des formations
En 4 ans

Le coût de cet accompagnement global est estimé à 900 € par jeune accompagné·e pour un parcours de plusieurs mois conjuguant social et professionnel contre 6 100 € pour les E2C ou 4 000 € pour l'AFPA (sources : Banque des Territoires, AFPA). La Mission Locale de Paris prend en charge les jeunes les plus éloigné·e·s de l'emploi, majoritairement non suivi·e·s par France Travail. L'autonomie de gestion et la souplesse de la Mission Locale de Paris permet une gestion rigoureuse des fonds publics en conduisant de nombreuses actions avec des moyens contraints.

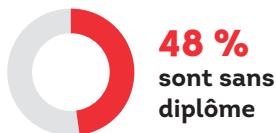
Investir dans la Mission Locale de Paris, c'est économiser sur les dépenses futures liées au décrochage, à la précarité ou à la pauvreté, à la santé mentale ou à la récidive, pouvant aller selon les Apprentis d'Auteuil jusqu'à 340 000 euros tout au long de la vie du jeune (étude relative au décrochage publiée en mai 2025).

C'est pour cela que notre accueil débute dès 16 ans, âge officiel où le décrochage scolaire est identifié, et répond aussi aux attentes des parents souvent perdus face à leurs enfants en situation de rupture avec l'école.



UN ACTEUR MAJEUR DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES FRAGILITÉS

La Mission Locale de Paris agit au quotidien pour prévenir les difficultés des jeunes qui cumulent souvent plusieurs vulnérabilités :



Les parcours renforcés proposés à la Mission Locale de Paris servent aussi les publics les plus vulnérables, dont les besoins sont spécifiques dès l'âge de 16 ans : jeunes sortant·e·s de l'aide sociale à l'enfance (ASE), jeunes sous main de justice, bénéficiaires de la protection internationale etc.

La Mission Locale de Paris agit aussi en prévention et sensibilisation sur les problématiques liées à la santé mentale, aux risques financiers, à la justice, ou encore au décrochage scolaire et universitaire.

UN ANCORAGE TERRITORIAL UNIQUE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Au plus près des quartiers populaires, la Mission Locale de Paris agit via ses sites permanents de quartier, mais aussi au pied des immeubles, en maraudes numériques sur les réseaux sociaux, et lors de forums emploi de proximité.

- Depuis 2020, notre présence renforce le rapprochement de la jeunesse avec le monde économique par des olympiades des métiers, des permanences emploi dans les quartiers ou des forums entreprises (par exemple avec la CCI).
- Depuis 2021, la Mission Locale de Paris anime au sein de Quartier Jeunes les quartiers Emploi et Entreprises & ESS.
- À partir de 2022, le PRIJ a permis le déploiement des packs de remobilisation sur les 19^e/20^e (par ex. QPV "Les Portes du Vingtième" et sur le QPV "Grand Belleville") et aussi sur les 10^e/11^e/14^e/17^e et le 18^e pour les jeunes les plus éloigné·e·s de l'emploi.
- Enfin depuis 2023, notre maillage territorial s'est étendu avec de nombreuses permanences sociales et professionnelles "hors les murs" chez des partenaires municipaux comme la mairie du 20^e, les centres sociaux, les MJC, les Espaces Paris Jeunes, les CHRS.

UN SERVICE PUBLIC TERRITORIALISÉ DE L'INSERTION DES JEUNES DONT L'ACTION DOIT ÊTRE SOUTENUE DANS LA DURÉE

La Mission Locale de Paris est en première ligne sur le front de la précarité qui s'accentue ces dernières années. Les difficultés sociales se concentrent dans les quartiers populaires où résident 46 % des jeunes suivie·s par la Mission Locale de Paris.

Si la Ville de Paris soutient fortement nos actions à travers sa subvention de fonctionnement de **5,1 M€**, la Mission Locale de Paris fait face à une baisse significative des financements nationaux et régionaux.

Les moyens à apporter doivent être à la hauteur des enjeux et pour les acteurs qui soutiennent la jeunesse.

Notre association travaille constamment à faire de chaque dépense la plus juste en se concentrant activement sur le développement de son efficacité budgétaire. Il est néanmoins nécessaire aujourd'hui de poursuivre notre développement pour que nous puissions répondre au besoin des jeunes mais aussi aux attentes de leurs parents, et plus largement de la société à leur égard.

Ce soutien financier doit permettre également de maintenir notre capacité d'innovation et d'adaptation, essentielle au regard de l'évolution des besoins des jeunes, tout autant que notre capacité d'animation partenariale.



Fidji TILIA © MADRATS Post-production

NOS PROPOSITIONS

POUR LES JEUNES 2026-2032

Nous sommes un acteur non partisan du service public de l'insertion, et à ce titre, nous parlons au nom des jeunes que nous accompagnons et plaidons pour que l'ensemble des candidat·e·s aux élections municipales de 2026 soient attentif·ve·s à leur situation en proposant un **Pacte pour la jeunesse parisienne en 8 points :**

1 FAIRE DE L'ÉMANCIPATION DE TOU·TE·S LES JEUNES (EN ÉTUDES OU NON) UN PILIER DU PROJET MUNICIPAL

- ▶ Élever la lutte contre la précarité des jeunes comme la première des priorités de la politique municipale pour la jeunesse
- ▶ Mobiliser la Mission Locale de Paris comme partenaire stratégique du mandat en matière de jeunesse, d'égalité et d'insertion
- ▶ Intégrer la Mission Locale de Paris dans la future politique municipale pour la jeunesse

2 RENFORCER LES IMPLANTATIONS DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

- ▶ Disposer de locaux adaptés pour la Mission Locale de Paris, visibles, accessibles aux jeunes.
- ▶ Proposer des actions coconstruites de prévention à destination des jeunes de l'ASE et des écoles.
- ▶ Renforcer l'animation partenariale sur les territoires en lien étroit avec les services de la ville, sur la base de l'expérience du PRIJ (Plan Régional pour l'Insertion des Jeunes) porté par la Mission Locale de Paris.

3 SÉCURISER LES PARCOURS : EMPLOI, LOGEMENT, SANTÉ, ACCÈS AUX DROITS

- ▶ Renforcer nos partenariats avec les acteurs sociaux
- ▶ Faciliter l'accès à la santé, notamment à la santé mentale des jeunes
- ▶ Accompagner les jeunes dans la recherche de solutions d'hébergement et de logement, et sécuriser leur parcours résidentiels
- ▶ Articuler la prise en charge des besoins sociaux, l'accès à la formation et l'insertion dans l'emploi
- ▶ Mobiliser les entreprises en appui aux parcours des jeunes (sensibilisation métiers, immersion, formation, recrutement)
- ▶ Rendre les jeunes acteur·rice·s de leur parcours en leur permettant d'investir les espaces d'engagement parisiens

4 RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DANS LEUR ORIENTATION

- ▶ Fédérer les acteurs parisiens de l'orientation
- ▶ Proposer un parcours parisien de l'orientation et de la découverte des métiers permettant aux jeunes de construire un véritable projet professionnel choisi et assumé
- ▶ Mobiliser le Service Public Régional de l'Orientation coanimé par la Mission Locale de Paris pour assurer sa déclinaison et la couverture territoriale
- ▶ Organiser la déclinaison parisienne des accords nationaux de branche favorisant l'accès des jeunes aux opportunités d'emploi et de formation

5 SOUTENIR L'INNOVATION SOCIALE ET NUMÉRIQUE

- ▶ Faire de la Mission Locale de Paris un laboratoire d'innovation : colocations solidaires, éducation financière, santé mentale, coordination des parcours, simplification des démarches
- ▶ Moderniser de façon continue des outils numériques à destination des jeunes
- ▶ Investir les réseaux sociaux comme couverture territoriale prioritaire au même titre que les quartiers populaires et renforcer notre présence dans le cadre des maraudes numériques

6 ACCOMPAGNER LES JEUNES ET LES PROFESSIONNEL·LE·S AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ▶ Favoriser l'engagement des jeunes dans les enjeux de la transition écologique notamment sur les actions éco-responsables
- ▶ Susciter l'orientation professionnelle des jeunes vers les métiers et des filières en mutation
- ▶ Partager la démarche de transition écologique mise en œuvre par la Mission Locale de Paris avec les autres acteurs jeunesse

7 RECONNAÎTRE ET SOUTENIR LES PROFESSIONNEL·LE·S DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

- ▶ Intégrer l'attractivité des métiers de l'insertion dans la stratégie municipale
- ▶ Stabiliser et accompagner la montée en compétence des équipes

8 GARANTIR DES MOYENS PLURIANNUELS À LA HAUTEUR DES ENJEUX

- ▶ Sécuriser une subvention stable et conventionnée en contribuant au développement nécessaire de nos actions
- ▶ Encourager des financements complémentaires (sans substitution au financement public)
- ▶ Étudier une prise en charge plus large des ambitions et missions de la Ville par la Mission Locale de Paris (dans une logique d'optimisation des dépenses publiques)

Nous vous invitons à une alliance renforcée avec l'acteur pivot de la politique jeunesse parisienne

La Mission Locale de Paris :

- **Déetecte** les fragilités,
- **Analyse** les besoins,
- **Connecte** les acteurs du territoire,
- **Accompagne** les jeunes via une démarche globale,
- **Transforme** les parcours,
- **Contribue au développement de l'autonomie des jeunes et à leur insertion durable dans la société**

Soutenir la Mission Locale de Paris pendant votre mandat, c'est investir dans l'efficacité associative, l'innovation sociale et la cohésion de chaque quartier. C'est aussi favoriser un service public jeunesse de proximité, proche des jeunes et de leurs besoins pour s'insérer durablement.

Ensemble, faisons des années 2026-2032 un mandat au service de la jeunesse parisienne en prenant un engagement fort et durable attendu par les jeunes... et par leurs familles.

